

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Green-Business-Awards-BFM-ADEME-Entreprises-Economie-Verte.html>

Une opération de BFM BUSINESS, de l'ADEME et Ernst &
Young

Green Business Awards 2011 : le palmarès

- Finance - Contribution Economique -



Date de mise en ligne : samedi 1er octobre 2011

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés

BFM BUSINESS, en partenariat avec l'ADEME et Ernst & Young, a décerné jeudi soir ses Green Business Awards. La cérémonie s'est déroulée à l'Espace Pierre Cardin à Paris et a réuni plus de 500 personnes. Cinq prix ont été remis qui récompensent ainsi les initiatives des entreprises et des entrepreneurs qui contribuent, chaque jour, à mettre en oeuvre des projets dans le domaine de l'économie verte.

Pour Guillaume Dubois, vice-président de BFM BUSINESS, *"la crise de la dette, la déroute des marchés financiers, la rigueur budgétaire ont pu placer au second plan les questions d'environnement dans les discours politiques. Raison de plus, pensons-nous, pour insister sur le rôle des entreprises en la matière. Cette deuxième édition des Green Business Awards a braqué les projecteurs sur les entreprises et les managers en pointe sur cette question d'avenir"*.

Au cours de la cérémonie, un hommage a été rendu au projet Solar Impulse en présence de son fondateur et président Monsieur Bertrand Piccard. Solar Impulse c'est l'incroyable défi relevé par Bertrand Piccard et André Borschberg, de voler jour et nuit avec un avion propulsé uniquement à l'énergie solaire, sans carburant ni émissions polluantes.

Palmarès Green Business Awards 2011

Le jury 2011 présidé par Francis Mer (ancien ministre de l'économie et des finances et actuel président du conseil de surveillance de Safran) a décerné jeudi 29 septembre 2011 les Green Business Awards.

Prix de l'innovation technologique : Biofluides Environnement

Il récompense la mise au point d'une innovation (produit, service et/ou process) permettant de réduire l'empreinte écologique de manière significative et originale. Ce prix s'adresse explicitement aux entreprises qui ont développé un procédé innovant.



La société **Biofluides environnement** utilise des procédés innovants pour le traitement de l'eau. Par exemple, en recyclant la chaleur contenue dans les eaux usées provenant d'usages domestiques, le **Biofluides Energy Recycling System** permet de réduire la consommation énergétique des appareils de chauffage, ventilation et chauffe-eau. Plus d'infos sur <http://biofluides.com>.

Prix du Green Workplace : Schneider Electric et Stéria

Il récompense les services généraux et tertiaires des entreprises tant sur les déplacements professionnels, l'utilisation des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication), la consommation de papier ou la climatisation et le chauffage.



▶ **Stéria**, entreprise de services et spécialiste de la géolocalisation a inauguré en septembre son nouveau siège français, **Green Office**. Particularité du bâtiment : il est le premier à être classé dans la catégorie des constructions d'envergure à énergie positive. Green Office produit 64 kWh/h et n'en consomme que 40. Avec un tel bilan énergétique, le nouveau siège social de Stéria, à Meudon (92), est devenu la nouvelle référence française en termes de respect de l'environnement. Plus d'infos sur www.steria.com/fr.

▶ Les solutions de **Schneider Electric**, qui bénéficient désormais d'un cadre réglementaire (RT2012 notamment), de mesures incitatives et d'outils de vérification, ont été installées sur les propres sites du Groupe. Avec 80 kWh/m²/an, la consommation énergétique actuelle du siège social à Rueil-Malmaison a ainsi été divisée par 4 par rapport à celle des locaux précédents, et devrait encore diminuer pour atteindre 50 kWh/m²/an en 2011. Plus d'infos sur : www.schneider-electric.fr.

Prix de la création d'entreprise : Sintéo

Il récompense une nouvelle entreprise (- de 5 ans d'existence) qui a construit son activité autour d'un produit, service ou procédé performant en matière énergétique et environnementale.



Le bâtiment en France est responsable de près du quart des émissions de CO2 du pays. Le Grenelle de l'Environnement incite les entreprises à réduire ces émissions. Partant de ce constat, 3 ingénieurs, Nicolas Beuvaden, Nicolas de Rosen et Loïc Moulas à leur sortie de Supelec ont créé **Sinteo** en 2007. Ce cabinet de conseil et d'ingénierie se spécialise dans un premier temps dans les audits énergétiques et les bilans carbone. En 2011, Sinteo a développé son expertise sur tout le cycle de vie d'un bâtiment. Avec une soixantaine de clients, et une cinquantaine de collaborateurs recrutés en 4 ans, Sinteo s'est imposé comme une référence du Green Building en France. Plus d'infos sur www.sinteo.fr.

Prix de l'évolution stratégique PME : Caractère

Il récompense les entreprises de moins de 2000 personnes pour l'évolution de leurs stratégies et de leurs offres vers une économie verte.



"Caractère mène depuis plusieurs années une stratégie de développement durable, en s'appuyant sur une éthique

d'imprimeur éco-responsable", souligne Marie Laporte dirigeante du groupe **Caractère SAS**, imprimeur dans le Cantal. *"Notre démarche est authentifiée par six certifications et labels internationaux, et la gestion durable des forêts est un facteur clé dans le choix de nos fournisseurs"*. Caractère est ainsi le premier imprimeur certifié 18001, une norme qui certifie le respect des normes d'hygiène et de sécurité au travail. Cette démarche de développement durable est couplée à un haut degré d'excellence. Caractère imprime en effet les dépliant culturels des plus grands musées parisiens (Louvre, musée d'Orsay, musée du Quai Branly, Centre Pompidou). Plus d'infos sur www.caractere-sa.fr.

Prix de l'évolution stratégique Grandes entreprises : Tarkett

Il récompense les entreprises de plus de 2000 personnes pour l'évolution de leurs stratégies et de leurs offres vers une économie verte.



Tarkett, leader mondial des revêtements de sols et de surfaces sportives s'est ainsi engagé depuis 2009 dans une stratégie environnementale ambitieuse avec pour objectif d'intégrer dès la conception des produits les impacts environnementaux pendant leur cycle de vie ainsi que leur recyclage ou réutilisation en fin de vie selon la philosophie Cradle to Cradle® (du berceau au berceau). Tarkett est ainsi la première entreprise française à proposer des produits certifiés Cradle to Cradle®. En parallèle, Tarkett a réalisé une avancée significative en matière d'amélioration de la qualité de l'air intérieur avec le lancement début 2011 de gammes de produits présentant des niveaux d'émissions de Composés Organiques Volatils (COV) dix fois inférieures aux normes européennes en vigueur. Le Groupe fait désormais figure de référence pour l'amélioration de la qualité de l'air intérieur dans le secteur des revêtements de sol et confirme sa position de leader dans le domaine du développement durable. Plus d'infos sur www.tarkett.com.